

Comptabilité, pratique des opérations courantes



CF-45 3 Jours (21 Heures)

Description

Ce stage vous permettra de maîtriser les opérations comptables courantes et d'enregistrer les opérations de financement et de placement. Vous apprendrez également à maîtriser le traitement de la TVA et la gestion des immobilisations.

À qui s'adresse cette formation ?

Pour qui

Cette formation s'adresse aux Comptables ou collaborateurs des services comptables et financiers.

Prérequis

Connaissance des mécanismes de base de la comptabilité générale.

Les objectifs de la formation

- Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux achats et aux ventes Maîtriser le traitement de la TVA Enregistrer les opérations de trésorerie, d'investissement et les immobilisations Contrôler et justifier les comptes

Programme de la formation

Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux achats

- Conditions de fond et de forme des factures.
- Comptabiliser et valider les imputations comptables.
- Gérer les opérations en devises.
- Enregistrer les différentes écritures de régularisation.

Contrôler et comptabiliser les opérations liées aux ventes

- Comptabiliser les différentes opérations de ventes.
- Gérer les opérations en devises.
- Gérer et enregistrer les impayés.
- Enregistrer les différentes écritures de régularisation.

Enregistrer les différentes écritures de régularisation.

- Rappel des grands mécanismes.
- TVA sur les débits, les encaissements.
- Enregistrer la TVA collectée, déductible, la TVA à payer ou crédit de TVA, l'autoliquidation de la TVA.
- Contrôler les comptes de TVA lors de la déclaration.

Enregistrer les différentes opérations de trésorerie et de banque

- Savoir gérer les différents modes de règlement.
- Comptabiliser les effets de commerce.
- Enregistrer les prêts, les emprunts.
- Comptabiliser les valeurs mobilières de placement (achat, cession).

Gérer les opérations d'investissement

- Définir les caractéristiques des immobilisations.
- Effectuer l'inventaire physique des immobilisations.
- Comptabiliser les dépenses d'entretien, de réparation.

Contrôler et justifier les comptes

- Analyser et lettrer les comptes de tiers.
- Comprendre la démarche de contrôle des comptes.
- Justifier les soldes des comptes.